

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 12 - 07

Séance du 15 décembre 2015

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

L'an deux mille quinze, le quinze décembre,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON

**SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS**

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER,
ORSINI, TROGNO, VIDAL, Messieurs, CATTUI, GIULIANO,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, SERRE,
VALENTIN

EXERCICE 2016

Etaient représentés :

BUDGET DES PORTS

Conseillers Municipaux : Mesdames Sabine GIACALONE
(procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA),
Messieurs Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth
LALESART), Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame
Christine MANFREDI),

Adjoint : Monsieur Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à
Monsieur Antoine BAGNO).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20151215-DEL20151207-DE
Date de télétransmission : 18/12/2015
Date de réception préfecture : 18/12/2015

Afin de valoriser les activités nautiques et les animations portuaires, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes, au Budget Primitif des Ports, exercice 2016:

Association	Subvention en nature (convention d'utilisation régulière de locaux publics)	Subvention monétaires (compte 6574)	TOTAL
Société Nationale de Sauvetage en Mer		600	600
Amicale du Vieux Port des Lecques	1 430	400	1 830
TOTAL	1 430	1 000	2 430

Vu le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget des Ports pour l'exercice 2016 qui s'est tenu lors de la séance du 17 novembre 2015 et lors du Conseil Portuaire du 7 décembre 2015,

Considérant l'avis favorable à l'unanimité des Conseils Portuaires en date du 7 décembre 2015,

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de déterminer les modalités d'attribution de subventions telles qu'elles ressortent du tableau ci-dessus ;

Dit que la dépense d'un montant de **1 000 €** sera prélevée sur le compte 6574 du Budget Primitif des Ports, exercice 2016.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY